

« ELECTRA SAVOIES »

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 Euros

Siège Social : SAINT AVRE (Savoie), 739 Rue des Plâtrières – ZA des Blachères

489 854 000 RCS CHAMBERY

**DECISIONS DES ASSOCIEES PRISES
PAR ACTE EN DATE DU 28 AVRIL 2026**

LES SOUSSIGNEES :

- La société « **AB INVEST** », Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 Euros, dont le siège social est situé à SAINT AVRE (Savoie), 739, Rue des Plâtrières, Zone Artisanale des Blachères, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro d'identification 101 281 426 RCS CHAMBERY, propriétaire de la pleine propriété de 250 actions, représentée par Monsieur Alban BOIS, Gérant,

- La société « **LA BRINDILLE** », Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 Euros, dont le siège social est situé à SAINT AVRE (Savoie), 739, Rue des Plâtrières, Zone Artisanale des Blachères, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro d'identification 101 322 949 RCS CHAMBERY, propriétaire de la pleine propriété de 250 actions, représentée par Monsieur Emmanuel BUCH, Gérant,

Agissant en qualité de seules associées de la Société « ELECTRA SAVOIES », (ci-après « la Société ») ci-dessus désignée ;

Ci-après désignées sous le vocable les « Associées ».

APRES AVOIR RAPPELE :

- Qu'aux termes de l'article 12.2 des statuts de la Société, les décisions collectives des associés peuvent résulter du consentement unanime exprimé dans un acte ;
- Qu'il conviendrait de désigner un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire ;
- Qu'il conviendrait également de désigner un Directeur Général Délégué en remplacement du Directeur Général Délégué démissionnaire ;
- Qu'il conviendrait enfin de conférer les pouvoirs nécessaires.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIERE DECISION

Les Associées prennent acte de la démission de Monsieur Éric LUCET de ses fonctions de Président de la Société, sans indemnité, à compter de ce jour.

En conséquence, les Associées désignent en qualité de nouveau Président à compter de ce jour et pour une durée non limitée :

- La société « **AB INVEST** », Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 Euros, dont le siège social est situé à SAINT AVRE (Savoie), 739, Rue des Plâtrières, Zone Artisanale des Blachères, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro d'identification 101 281 426 RCS CHAMBERY.

La société « AB INVEST », représentée par Monsieur Alban BOIS, déclare accepter les fonctions de Présidente et n'être frappée par aucune mesure ou disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

La rémunération éventuelle de la société « AB INVEST » en qualité de Présidente sera fixée ultérieurement par les Associées.

DEUXIEME DECISION

Les Associées prennent acte de la démission de Monsieur Bernard GERMAIN de ses fonctions de Directeur Général Délégué de la Société, sans indemnité, à compter de ce jour.

En conséquence, les Associées désignent en qualité de nouveau Directeur Général Délégué à compter de ce jour et pour une durée non limitée :

- La société « **LA BRINDILLE** », Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 Euros, dont le siège social est situé à SAINT AVRE (Savoie), 739, Rue des Plâtrières, Zone Artisanale des Blachères, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro d'identification 101 322 949 RCS CHAMBERY.

La société « LA BRINDILLE », représentée par Monsieur Emmanuel BUCH, déclare accepter les fonctions de Directrice Générale Déléguée et n'être frappée par aucune mesure ou disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

La rémunération éventuelle de la société « LA BRINDILLE » en qualité de Directrice Générale Déléguée sera fixée ultérieurement par les Associées.

TROISIEME DECISION

Les Associées confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal des présentes décisions pour accomplir toutes formalités légales.

QUATRIEME DECISION

Les Associées décident également que le présent acte sera transcrit sur le registre de délibération des Assemblées Générales de la Société « ELECTRA SAVOIES ».

*

Fait à SAINT AVRE (Savoir),
Le 28 avril 2026

<u>Pour la société « AB INVEST »,</u> M. Alban BOIS « Bon pour acceptation des fonctions de Présidente » Bon pour acceptation des fonctions de Président 	<u>Pour la société « LA BRINDILLE »,</u> M. Emmanuel BUCH « Bon pour acceptation des fonctions de Directrice Générale Déléguée » Bon pour acceptation des fonctions de Directeur général délégué 
--	--